

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/585/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS BIO-MEDICAUX DESTINES A L'HOPITAL DE NGOZI

Date de publication : 22 / 06 / 2026

Date d'ouverture des offres: 11 / 5 / 2026

L'Hôpital de Ngozi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture **DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS BIO-MEDICAUX DESTINES A L'HOPITAL DE NGOZI** selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué d'un lot : - Matériels et équipements bio-médicaux

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres et l'Hôpital de Ngozi considérera le soumissionnaire le moins disant item par item. Une garantie technique d'une année et une formation aux utilisateurs sont exigées.

Néanmoins, la commande concernera de matériels et équipements bio-médicaux non disponibles à la CAMEBU.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de Ngozi.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, l'Hôpital de Ngozi se réserve le droit de rejeter tout appareil présentant tout éventuel défaut lors de la réception.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12heures 00 et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) au Secrétariat de Direction de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi.

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de Ngozi moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBu (100 000 FBu)** dont la moitié sur le compte N° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre

moitié au compte n° **01103732371** à ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Hôpital de de Ngozi.

6. GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée pour ce lot est de 1 300 000 BIF

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET NON MEDICAUX DU SERVICE LABORATOIRE** ». Les offres sont à présenter en langue française et établies en cinq exemplaires dont un (1) original et quatre (4) en copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 11/5/2026 à 9 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées mais seront enregistrées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 11/5/2026 à 9 heures 30 minutes. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 11/5/2026 à 10 h00' en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital de de Ngozi en date et heure ci haut mentionnées. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP assiste à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

11. DELAI ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de trente jours (30) calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande.

La livraison est unique.

Les matériels et équipements bio-médicaux seront réceptionnés par une commission de réception dans le Stock prévu pour cette fin de l'Hôpital de Ngozi.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale. Les prix restent fixes (invariables) et s'entendent HTVA.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disante dont le soumissionnaire a été qualifié et la garantie d'une année de fonctionnement.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des équipements biomédicaux et non médicaux du service laboratoire conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital de Ngozi au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Ngozi, le 20/04/2026

**LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL
DE NGOZI ai**

Dr Agapit UWAMAHORO

